

**Zeitschrift:** Schweizer Schule  
**Herausgeber:** Christlicher Lehrer- und Erzieherverein der Schweiz  
**Band:** 45 (1958)  
**Heft:** 5: Sondernummer zu Saffa 1958 : Wirken und Leben der Lehrerin

**Artikel:** L'institutrice fribourgeoise  
**Autor:** Dupraz, Laure  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-530223>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

jeglichen Standes und Berufes. Da gibt es nur ein Heilmittel: «Make the best of it!», nicht nur im traditionell englischen, sondern im durchaus gläubigen, christlichen Sinne, und dann ist alles gut!

*Hadwig von Arx.*

## **L'institutrice fribourgeoise** Laure Dupraz

Peut-on faire de l'institutrice fribourgeoise un portrait si caractéristique qu'on la voie différente de toutes ces maîtresses d'école primaire qui, dans notre pays, apprennent aux enfants à lire, à écrire, à calculer, à chanter, à dessiner, leur enseignent la grammaire, l'arithmétique, l'histoire, la géographie – l'ouvrage manuel, lorsqu'il s'agit de fillettes? Elle a vingt ans environ lorsqu'elle sort de l'école normale, fière d'avoir obtenu son «brevet de capacité pour l'enseignement dans les écoles primaires du canton de Fribourg», muni du sceau de la Direction de l'Instruction publique, signé par le Conseiller d'Etat responsable de l'enseignement dans le canton, ce brevet qui lui donne le droit de réaliser son grand rêve: se mettre au service des écoliers. Une inquiétude, toutefois, la tourmente sourdement: dans quelle mesure la besogne quotidienne qui sera la sienne ressemblera-t-elle au travail que, dans la classe d'application, elle faisait sous le contrôle bienveillant de son professeur de pédagogie? On lui a bien dit qu'elle aurait en la personne de Monsieur l'Inspecteur, de Mademoiselle l'Inspectrice pour les

travaux manuels, des appuis réconfortants, encourageants, mais elle ne voudrait tout de même pas faire trop mauvaise figure devant eux...

La nouvelle brevetée lit chaque semaine attentivement la *Feuille officielle du canton de Fribourg* pour y prendre connaissance des postes mis au concours. Elle se décide à tenter une démarche; il lui faut aller se présenter ici ou là. Le cœur battant, elle s'en ira rendre visite à Monsieur le Curé, à Monsieur le Syndic et, leur accueil ayant semblé favorable, c'est alors Monsieur l'Inspecteur qu'il faudra aborder. Ensuite, c'est le dossier à composer, avec le *curriculum vitae*, les offres de service, éventuellement les références. Et, lorsqu'il a été mis à la poste, il faut que la jeune fille attende patiemment que, pour la seconde fois, la Direction de l'Instruction publique s'occupe d'elle en lui assignant le poste où elle déploiera son activité. Il est vrai que, aujourd'hui, en raison de la pénurie d'institutrices, il en va un peu autrement. Ce sont bien plutôt les autorités scolaires qui consultent avec une certaine inquiétude la liste des candidates éventuelles et qui, l'accent quasi suppliant, assiègent les directions des diverses institutions préparant aux épreuves du brevet dans le canton de Fribourg pour obtenir d'elles qu'elles influencent leurs anciennes élèves en leur faveur... Et pour les garder, on est prêt à des concessions que, jadis, on n'eût jamais imaginées. Autrefois, on regardait la «maîtresse» comme le bien du village, on n'aimait pas beaucoup qu'elle le quitte pour rendre visite à sa famille, on oubliait que la solitude peut être lourde parfois et qu'il faut avoir plus de vingt ans pour que l'austère joie du devoir accompli suffise seule à réchauffer une existence! Maintenant on semble mieux le réaliser. Faut-il dire ici aussi que: à quelque chose – mieux à quelque'un – malheur a été bon?

## **Heimsuchung und Heimholung**

Beat Amford, Schönbrunn

*An den Beginn des Monats Juli stellt die Kirche zwei Feste, die hochbedeutsame Lehren enthalten. Ich habe mich manchmal schon gefragt, weshalb die Kirche das Fest vom «Kostbaren Blut Unseres Herrn» und das Fest von der «Heimsuchung unserer Lieben Frau» liturgisch gleich nacheinander feiert. Man kann darin nur etwas Zufälliges erblicken, man kann darin*